Appui à une police professionnelle et inclusive en Haïti (APPI)

SÉL.: 2020-P-005628-1

ADDENDA À UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP) **ADDENDA 006**

Le ministère d'Affaires étrangères, Commerce et Développement (le ministère) modifie par la présente, conformément au présent addenda la demande de proposition pour la fourniture de l'Appui à une police professionnelle et inclusive en Haïti (APPI), ayant le numéro 2020-P-005628-1, en date du 26 juillet 2020 (la DDP). Le présent addenda fait partie du DDP. Le but du présent addenda est de :

1. Fournir des réponses aux questions reçues.

1. Questions et réponses

La(les) question(s) suivante(s) ont été reçues, et le ministère répond par la présente comme suit:

1.1 Question No. 01:

- Le MAECD peut-il confirmer que les limites de page par projet indiquées Question: pour les exigences 1 et 2 ne font référence qu'à la description narrative du formulaire TECH 4, à l'exclusion de la section d'information sur le projet dans le formulaire TECH
- Réponse: Les limites de page pour les exigences 1 et 2 comprennent la section d'information sur le projet dans le formulaire TECH 4.

1.2 Question No. 02:

- Question: Comme les soumissionnaires peuvent soumettre des propositions dans l'une ou l'autre des langues officielles, le MAECD envisagera-t-il de modifier les limites de page pour chacune des exigences 1 à 9, et en particulier l'exigence 2 qui est l'une des sections les plus longues, pour les propositions présentées dans Français, afin de tenir compte du fait que Français versions de texte sont généralement plus longues.
- Réponse: Les limites de la page restent inchangées. Veuillez-vous référer à la section 2 de l'addenda 005 pour les révisions de certaines limitations de page.